

# FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

## Mboukou : 3 morts et des blessés graves

F.N  
Mouila/Gabon

**T**ROIS morts sur-le-champ, parmi lesquels Marie-Blanche Mambounda Mbadinga et Simone Kogou Mouity, ainsi que plusieurs blessés et des dégâts matériels très importants. Tel est le bilan de l'accident de la circulation survenu le 28 décembre écoulé au village Mboukou, au PK 35 de Mouila, sur la Nationale 1. Selon les premiers éléments de l'enquête, il était 16 heures quand un minibus de marque Nissan, immatriculé EP-088-AA, parti de Libreville à destination de Moabi, chef-lieu du département de la Douigny dans la province de la Nyanga, a fait une sortie de route, percuté violemment un camion de la société Olam Palm en stationnement après avoir effectué un tonneau. Le véhicule conduit par Gildas Gnama, Gabonais, transportait sept adultes et deux enfants. Trois femmes ont trouvé la mort dans des conditions effroyables. En

effet, sur le lieu du drame on pouvait apercevoir des crânes ouverts et des corps complètement déchiquetés. Le procureur de Mouila, Roger Damel Nguema Ondo, et les Officiers de police judiciaire (OPJ) ont immédiatement effectué le déplacement du lieu du drame, aux fins de procéder aux premières constatations d'usage. Il a fallu recourir aux gros moyens pour extraire les corps inanimés de l'épave. Les blessés graves ont été évacués vers le Centre hospitalier régional (CHR) de Mouila. Tandis que les corps sans vie ont été acheminés à la maison des pompes funèbres locale. Selon certains témoignages recueillis auprès des rescapés, la fatigue accusée par le chauffeur et l'excès de vitesse seraient à l'origine de cet accident. En effet, rapporte un des passagers, le conducteur n'aurait eu de cesse de slalomer depuis le village Yombi. Malgré les mises en garde des passagers, parmi lesquels se trouvait un gendarme.



Photo: Felicien Ndonga

Le véhicule au sortir de l'embarquée mortelle.

## Un Nigérian en prison pour avoir escroqué 5 millions de francs

Abel EYEGHE EKORE  
Libreville/Gabon

**L**ES agents de la Brigade spéciale de police judiciaire (BSPJ) du Palais de justice de Libreville viennent de frapper un grand coup, avec l'arrestation en fin de semaine dernière d'un faussaire et escroc présumé de nationalité nigériane. Il s'agit de Stanley Nze Chigozie, membre d'une bande bien organisée, composée de quatre individus, qui venait de gruger un Gabonais. De fait, le gang a réussi à extorquer à la victime la somme de cinq millions de francs, contre un produit chimique destiné à laver les clichés des billets de banque. En effet, l'un des complices de Stanley Nze Chigozie, ayant eu le contact avec la victime, se rapproche de celle-ci pour lui parler des clichés de billets qu'ils détiendraient. Pour mieux l'appâter, le groupe lui fait une démonstration. Les pseudos clichés sont donc lavés, à la suite de quoi les faussaires sortent une importante somme d'argent qu'ils remettent à leur interlocuteur. Et



Photo: Abel Eyeghe

Stanley Nze Chigozie, le faussaire présumé.

pour le rassurer quant au fait que les billets sont des vrais, ils se mettent à les dépenser en sa présence dans différents endroits de Libreville et ses environs. Une fois convaincu, le "client" leur accorde sa confiance, en remettant à l'organisation 5 millions de francs. De sorte qu'ils puissent acheter le fameux produit qui permettrait de nettoyer les clichés de billets en leur possession estimés à 850 millions de francs. Mais après avoir encaissé l'argent, les faussaires s'évanouissent dans

la nature. Non sans prendre soin de désactiver leurs puces téléphoniques. Les Officiers de police judiciaire (OPJ) sont informés et une enquête ouverte pour mettre la main sur la bande. Aussi, Stanley Nze Chigozie ne tarde-t-il pas à tomber dans la souricière tendue par les flics. Plus chanceux pour l'instant, les autres membres de son organisation sont toujours en cavale. Le Nigérian a été placé sous mandat de dépôt le 27 décembre courant à la prison centrale de Libreville.

## Prévenir les tragédies

**L**A conduite d'un véhicule implique l'observation de la part de tout conducteur d'un certain nombre de dispositions théoriques et pratiques. Aussi, la connaissance du Code de la route et son application stricte permettraient-elles d'éviter ce genre de drame qui plonge plusieurs familles dans le deuil à l'orée des fêtes de fin d'année ? D'ailleurs, c'est dans un élan prospectif que le ministère des Transports et ses services administratifs déconcentrés ont dernièrement entrepris une campagne de sensibilisation, pour prévenir ces situations déplorables. Surtout après le constat effectué selon lequel à la veille des fêtes ou encore des vacances, trop de personnes aiment rallier l'arrière-pays. Et inversement.

Malheureusement, parmi les causes des accidents de la route, il y a toujours le sempiternel problème de l'état technique des véhicules. Auquel s'ajoutent l'excès de vitesse, la fatigue au volant, la conduite en état d'ébriété, l'inobservation des panneaux de signalisation et la conduite avec usage du téléphone portable.

Les mêmes causes produisant souvent les mêmes effets, le manque de vigilance des automobilistes va inéluctablement se solder par des tragédies que l'on aurait pourtant bien pu éviter.

F.N